

en une seule fois, une heure avant le premier repas. Durée de la cure : cinq à six semaines.

Cette solution, d'après M. Hayem, peut être utilisée dans l'hypopepsie légère, dans l'hyperpepsie avec sécrétion faible et surtout dans l'hyperpepsie larvée dont les caractères sont masqués par une irritation médicamenteuse superposée. On voit que les indications de cette solution sont très fréquentes, qu'on peut commencer par la prescrire dans la majorité des cas. Elle est contre-indiquée dans l'hyperpepsie avec digestion prolongée.

c)	Eau distillée	Un litre.
	Chlorure de sodium	5 grammes.
	Phosphate de soude	5 —

Même mode d'emploi que la précédente; est plus active. On la prescrit dans les cas d'hypopepsie intense ou d'apepsie; elle convient particulièrement aux sujets débilités.

On peut la combiner avec la cure de képhir.

d)	Eau distillée	Un litre.
	Chlorure de sodium	5 grammes.
	Sulfate de soude	5 —

Peut être administrée froide ou chauffée à 40 degrés, à la dose d'un quart de litre. On peut aller jusqu'à 500 et 400 centimètres cubes en trois fois.

Cette solution est indiquée aussi bien chez les hyperpeptiques que chez les hypopeptiques, quand il existe une atonie intestinale ancienne.

Si le foie est gros, il est préférable de l'administrer tiédie.

e)	Eau distillée	Un litre.
	Chlorure de sodium	5 grammes.
	Sulfate de soude	10 —

Un demi-verre à jeun; si la dose est bien supportée, la doubler en faisant prendre au malade un second demi-verre, un quart d'heure après le premier.

Mêmes indications que la précédente. En raison des effets purgatifs de cette solution, il est utile, avant de la prescrire, de faire quelques lavages intestinaux avec une solution chlorurée sodique (25 à 50 grammes par litre).

De ces différentes solutions, une seule a un coefficient cryoscopique (Δ) supérieur à — 56; c'est la dernière. Il en résulte que toutes, sauf celle-ci, à moins d'être prises à des doses supérieures à celles indiquées, sont facilement absorbées et qu'elles ne donnent lieu à aucun effet purgatif; ce sont donc bien des médicaments dialytiques.

Les amers comptent au nombre des médicaments les plus usités de la thérapeutique.

Les uns, comme la *gentiane*, le *quassia amara*, la *cascarille*, le *colombo*, le *condurango*, la *rhubarbe*, le *chardon-béni*, le *trèfle d'eau* ou *ményanthe*, etc., sont employés à fortes doses sous forme de vin, de teinture, macération, etc., car ils ne présentent pas de propriétés toxiques; les autres, comme la noix vomique, la strychnine, ne peuvent être maniés qu'à petites doses. On a pendant longtemps admis empiriquement que les amers font réapparaître l'appétit et stimulent le fonctionnement de l'estomac. Récemment on a utilisé

l'analyse du suc gastrique pour déterminer d'une façon précise leur mode d'action. Les nombreux travaux publiés par Jaworski, Reichmann, Teheltzow, Marcone ont donné des résultats contradictoires; cependant, il résulte de l'ensemble de ces travaux que leur efficacité est plutôt douteuse et que leur emploi prolongé peut présenter des inconvénients. De toutes façons, les amers sont contre-indiqués dans l'hyperpepsie, où l'on doit chercher à modérer l'excitation du processus digestif.

Il ne faut pas cependant conclure que les amers sont toujours inutiles: la noix vomique et surtout la strychnine rendent réellement des services dans les cas d'hypopepsie (Wagner). Pour notre part, nous avons souvent administré le sulfate de strychnine avec grand avantage chez les hypopeptiques.

D'après M. Mathieu, l'*ipéca* à faible dose serait, comme les substances précédentes, un médicament excito-moteur, fort utile dans l'hypopepsie avec atonie gastrique, flatulence (dyspepsie à prédominance nervo-motrice). On peut employer la poudre d'*ipéca* en nature à la dose de 2 à 5 centigrammes après chaque repas, fractionnée en deux ou trois prises qu'on administrera à des intervalles d'une demi-heure à une heure en cachets, mélangée ou non à d'autres poudres (bicarbonate de soude, colombo, etc.). On peut se servir des pastilles d'*ipéca* (2 à 5 après le repas, en les espaçant) ou de la teinture associée à d'autres teintures apéritives, par exemple:

Teinture d' <i>ipéca</i>	} aa	15 grammes.
— de colombo		
— de gentiane		

XX à XXX gouttes après le repas, en deux fois ou trois, à une demi-heure ou une heure d'intervalle, dans un peu d'eau, ou:

Teinture d' <i>ipéca</i>	} aa	5 grammes.
— de gentiane		
— de noix vomique		

X à XV gouttes après le repas, en deux fois à une heure d'intervalle.

La *noix vomique* s'emploie sous forme de poudre (0 gr. 10), d'extrait (0,02-0,05), de teinture (XXV à XXX gouttes); les gouttes de Baumé (fève de Saint-Ignace) à dose de IV à X gouttes; le sulfate de strychnine à la dose de 2 à 5 milligrammes. Les autres teintures amères, non toxiques, s'emploient à doses variables (2 à 5 grammes ou davantage); la quassine amorphe se prescrit aux doses de 0 gr. 02 à 0 gr. 20 en cachets ou en pilules, et la quassine cristallisée à doses dix fois moindres (0,002-0,02).

Voici d'ailleurs quelques formules relatives à l'emploi des amers:

1. Teinture d'écorces d'oranges amères	} aa	4 grammes.
— de badiane		
— de Baumé		

Filtrez.

X gouttes avant chaque repas.